









## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**MERCREDI 17 OCTOBRE 2018** 

# 2 DES PIRES PRODUITS CHIMIQUES RETROUVES DANS DES JOUETS ET USTENSILES DE CUISINE

Pour développer la filière recyclage, l'Union européenne a autorisé des dérogations pour certaines substances. Résultat, certains déchets électroniques sont désormais recyclés et les produits chimiques qu'ils contiennent peuvent se retrouver dans des objets de la vie courante. Pour évaluer leur impact, des chercheurs ont étudié un panel de produits dont des jouets, des ustensiles de cuisine et des accessoires pour cheveux : les résultats sont édifiants. Pour France Nature Environnement et WECF France, le gouvernement français doit faire pression pour supprimer ces dérogations.

#### Ce que dit l'étude : 25% des produits testés sont dangereux, principalement issus du recyclage

Des chercheurs en santé-environnement ont testé 430 produits de consommation courante en Europe. Résultats : 25% contenaient des taux élevés de retardateurs de flamme bromés, issus de déchets électroniques... Une découverte alarmante puisque ces composés sont en réalité des perturbateurs endocriniens connus pour perturber le fonctionnement de la thyroïde, et causer des troubles neurologiques et des déficits de l'attention chez les enfants.

Comment sont-ils arrivés dans les jouets et ustensiles de cuisine ? Il s'agit en fait d'objets produits à partir de plastique recyclé. Une analyse plus fine de ces 25% concernés (109 articles) montre qu'entre 70 et 98% des produits contiennent deux des 28 produits chimiques les plus dangereux sur la planète à cause de leur persistance dans l'environnement :

- 107 articles (98 %) contiennent des polybromodiphényléthers (PBDEs)
- 80 échantillons (73 %) contiennent des hexabromocyclododecane (HBCD)

**Jitka Strakova, d'Arnika, auteure principale de l'étude**, explique : « Le système endocrinien d'un enfant ne se soucie pas de savoir si un jouet est fait de plastique neuf ou recyclé, quand il est perturbé de PBDE toxique ».

« L'UE permet actuellement des exemptions et autorise le recyclage d'une partie des matériaux les plus dangereux présents dans les plastiques. Les eurodéputé e s ont le pouvoir¹ de supprimer cette dérogation pour protéger la santé des citoyens » déclare Genon Jensen, coauteure de l'étude et directrice exécutif l'Alliance de la santé et de l'Environnement (HEAL).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Vote attendu très prochainement au Parlement européen sur la refonte de la législation sur les polluants organiques persistants : <a href="http://www.europarl.europa.eu/oeil/popups/ficheprocedure.do?reference=2018/0070(COD)&l=FR">http://www.europarl.europa.eu/oeil/popups/ficheprocedure.do?reference=2018/0070(COD)&l=FR</a>











«Nous nous associons aux auteurs de ce rapport, dans la continuité de nos actions pour des jouets écoconçus et sans danger pour la santé des enfants. Le recyclage et l'économie circulaire ne doivent pas être un prétexte pour autoriser l'usage de composés connus de longue date pour leur dangerosité », ajoute Elisabeth Ruffinengo, responsable plaidoyer pour WECF France.

#### Ces ahurissantes dérogations du recyclage qui dénaturent le principe d'économie circulaire

En ce qui concerne les produits français, 3 jouets et 3 accessoires pour cheveux ont été analysés : 100% des échantillons contiennent les produits toxiques recherchés². Des produits vendus en France, fabriqués à partir de matériaux recyclés contiennent donc des substances toxiques présentes dans des déchets électroniques. Ces substances³ sont pourtant règlementées par la Convention de Stockholm avec des limites strictes, en raison de leur dangerosité pour la santé et l'environnement.

Mais afin de développer la filière recyclage, l'Union européenne permet actuellement des exemptions et autorise le recyclage d'une partie des matériaux les plus dangereux présents dans les plastiques. Des PBDEs ont été retrouvés dans les boîtiers et l'isolation métallique d'appareils électroniques et des HBCD dans des mousses de polystyrène et des plastiques pour l'électronique et les voitures.

#### Que peut-on faire?

A son échelle, le consommateur n'a aucun moyen d'agir. La seule solution est de demander à l'Etat d'exiger de l'Union Européenne d'aligner les limites autorisées de substances dangereuses dans les plastiques recyclés sur celles des plastiques neufs.

« Les exemptions pour la filière du plastique recyclé sont inacceptables : les consommateurs achètent des jouets produits à partir de plastique recyclé pour faire un geste en faveur de l'environnement et se retrouvent à s'intoxiquer », conclut Charlotte Lepitre, coordinatrice du réseau santé-environnement de France Nature Environnement.

L'étude "Recyclage toxique : quand des déchets dangereux sont utilisés pour fabriquer de nouveaux produits » a été menée par Arnika, HEAL et IPEN. 430 échantillons ont été recueillis dans les pays suivants : États membres de l'UE (l'Autriche, la Belgique, la République Tchèque, le Danemark, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, l'Espagne et la Suède) et pays de l'Europe Centrale et d'Europe orientale (l'Albanie, l'Arménie, le Bélarus, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine, le Monténégro, la Russie et la Serbie) entre avril et juillet 2018. Les teneurs en retardateurs de flamme bromés de 109 échantillons ont fait l'objet de mesures spécifiques par le laboratoire de l'Université de Chimie et de Technologie de Prague.

<u>Consulter l'étude (en anglais)</u> Consulter le résumé de l'étude (en français)

### **Contacts presse**

France Nature Environnement : Charlotte Lepitre – <u>charlotte.lepitre@fne.asso.fr</u> – 06 83 57 05 77

WECF France: Elisabeth Ruffinengo – elisabeth.ruffinengo@wecf.eu – 04 50 83 48 13

Health and Environment Alliance (HEAL): Sophie Perroud – sophie@env-health.org – +32 (0)2 234 36 47

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> OctaBDE dans des concentrations variant de 1 à 34 ppm et DecaBDE dans des concentrations variant de 2 à 1043 ppm

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> OctaBDE, DecaBDE et HBCD











**France Nature Environnement** est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 71 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur fne.asso.fr, Facebook, Twitter (@FNEasso) et Linkedin.

**WECF France** est l'antenne française de Women Engage for a Common Future, réseau international d'organisations internationales et féminines qui agit pour construire avec les femmes un monde sain, durable et équitable. Elle est engagée notamment sur des sujets de santé environnementale. Pour en savoir plus : <a href="www.wecf-france.org">www.wecf-france.org</a> et www.projetnesting.fr, Facebook, Twitter (@WECF\_FR).

Arnika Association est une organisation non-gouvernementale tchèque établie en 2001. Sa mission est de protéger la nature ainsi que d'assurer un environnement sain pour les générations futures tant au niveau national qu'à l'étranger. Depuis ses commencements, Arnika a travaillé sur la protection de consommateurs face aux produits chimiquement dangereux. Ces derniers temps, Arnika a conduit sa propre recherche se concentrant sur les produits chimiques toxiques dans les produits de consommation, principalement les produits de puériculture et les jouets. Arnika devient Regional Hub pour l'Europe Central and IPEN pour l'Europe de l'Est.

La Health and Environment Alliance (HEAL) est une organisation à but non lucrative agissant sur les impacts de l'environnement sur la santé humaine dans l'Union européenne (UE) et au-delà. HEAL contribue à élaborer des lois et des politiques publiques qui promeuvent la santé de la planète et la santé humaine et protègent celles et ceux qui sont le plus touché.e.s par la pollution, et sensibilise sur les bénéfices pour la santé de l'action environnementale. Le numéro de HEAL au Registre de Transparence de l'UE est : 00723343929-96

**IPEN** est un réseau mondial de plus de 500 d'organisations d'intérêt publiques pour la santé et l'environnement dans plus de 100 pays, travaillant pour éliminer les produits chimiques les plus nocifs du monde, afin de créer un avenir sans toxines. Le numéro de l'IPEN's au registre de Transparence de l'UE est : 157269723532-97